

Les règles budgétaires visant l'Italie sous le feu des critiques

Le calcul de la trajectoire budgétaire italienne par la Commission est remis en question par des économistes de renom.

FREDERIC ROHART

La Commission européenne a le budget italien dans le viseur, mais les méthodes de calcul qu'elle utilise pour tirer ses constats sont remises en question par des économistes de renom – y compris dans le camp orthodoxe. Le verdict de la Commission sur les trajectoires budgétaires des États membres tombe ce mercredi. Quatre pays, Belgique, France, Chypre et Italie, ont reçu un avertissement de l'exécutif, les sommant de justifier leurs déviations. L'Italie, troisième économie de la zone euro, semblait assurée de prendre un carton rouge: une proposition de la Commission d'activer à son endroit la procédure de déficit excessif – qui peut en théorie mener à une mise à l'amende de 0,2% du produit intérieur brut (PIB).

La Botte et son gouvernement, formé d'une jambe d'extrême droite (Ligue) et d'une autre attrape-tout (Mouvement 5

étoiles), affiche un déficit public en hausse: à 2,5% cette année, il est parti pour atteindre 3,5% l'an prochain selon la Commission européenne. Largement plombé par une économie atone et le service de la dette – elle devrait atteindre 133,3% cette année et devrait encore monter à 135,2% en 2020, toujours selon les services de l'exécutif européen. L'Italie veut dépenser plus pour renouer avec la croissance; les règles européennes lui dictent au contraire d'épargner pour éviter les foudres de ses pairs et, au passage, des marchés. Sauf que nombre d'économistes remettent en question la méthode de calcul de la Commission.

Un potentiel atteint, vraiment?

Une remise en contexte s'impose. L'Europe ne s'arc-boute plus sur la fameuse règle des 3% de déficit à ne pas dépasser: comme les allers et retours de la conjoncture faussent la donne – une récession pèse à la fois sur les dépenses et les recettes, une expansion favorise à la fois dépenses et recettes –, les règles du pacte de stabilité se concentrent sur le solde budgétaire «structurel», qui lisse la conjoncture. Pour réaliser ce calcul, on utilise l'«output gap»: la différence entre le PIB du pays et son PIB potentiel, hors pression inflationniste. Technique, mais essentiel. «Pour le calculer, aucune méthode ne fait l'unanimité», explique Eric Dor, directeur des études économiques à l'école de gestion lilloise IESEG. *La Commission européenne en utilise une qui a donné ces derniers temps des résultats qui suscitent l'interrogation de beaucoup de gens, dont moi-même.* Ainsi

est-il troublant de voir la Commission européenne expliquer l'an dernier que l'output gap de l'Italie était négatif: autrement dit, que la croissance italienne dépassait son potentiel – cocasse dans un pays où le taux de chômage flirtait avec les 11%. «Aujourd'hui, l'output gap italien est quasi nul (0,3%, similaire à celui de l'Allemagne, NDLR), ça ne paraît pas réaliste. Pour beaucoup d'économistes, on est entre 1 et 5% sous le potentiel réel», poursuit l'économiste.

Il est loin d'être le seul à émettre des réserves. Pour Robin Brooks, chef économiste de l'Institute for International Finance (qui représente les plus grandes banques au monde), c'est un «non-sens». Olivier Blanchard, ex-chef économiste du FMI désormais au Peterson Institute, est aussi de ceux qui expriment leurs critiques, récemment relayées par le Financial Times, qui parle d'une «guerre de l'output gap». «Or, si on a raison de dire que la Commission sous-estime l'insuffisance de production en Italie, cela veut dire qu'elle surestime le déficit structurel italien», poursuit Eric Dor.

La Commission européenne plaide non coupable: sa décision «n'est jamais l'extrapolation mécanique d'un indicateur». Alors que certains, dans les couloirs du Berlaymont, prétendaient que l'Italie était bonne pour la sanction, le Commissaire en charge, Pierre Moscovici, a déjà fait savoir qu'il n'était pas favorable à suivre cette voie. Or, la décision finale, éminemment politique, ne relève pas des économistes de la Commission, mais bien du collège des commissaires. Verdict ce mercredi.

«Cela signifie que la Commission surestime le déficit structurel de l'Italie.»

ERIC DOR
DIRECTEUR DES
ÉTUDES ÉCONOMIQUES À L'IESEG

LA BELGIQUE ÉCHAPPE À LA SANCTION

La Commission européenne a fait part ce mardi de ses recommandations annuelles pour les politiques budgétaire, économique et sociale de chaque pays. La Belgique passe à nouveau par le petit trou de la serrure. L'Europe commence par montrer du doigt la dette trop élevée ainsi que sa trop lente baisse: l'année dernière, elle représentait encore 102% du PIB, et en

2020, le cap des 100% ne sera toujours pas passé. Ce à quoi s'ajoute le fait que, depuis 2017, aucune amélioration structurelle du budget n'est visible. Avec ce mauvais bulletin, la Belgique a bien risqué de se retrouver, comme les années précédentes, sur le banc des accusés. Mais ce ne sera à nouveau pas le cas, l'Italie étant un cas bien pire: tous les indicateurs y vont dans le mauvais sens. La réduction de la dette reste donc bien la plus importante recommandation adressée à la Belgique. Cela ne sera pas facile, car la

croissance économique tourne au ralenti. Les dépenses liées au vieillissement de la population augmentent de 3,5% par an jusqu'en 2040, puis de 5% par an. Donner plus de priorité aux dépenses est donc le message. La Commission ne s'oppose par ailleurs pas à ce que la Belgique postpose l'équilibre budgétaire structurel à 2021. Le prochain gouvernement belge peut faire appel à la flexibilité qui est prévue dans les règles budgétaires européennes. Le tax shift, le marché de l'emploi ou la réforme des pensions du

gouvernement Michel peuvent, de cette manière, ajuster les chiffres. La question de savoir si l'avancement des paiements anticipés des taxes pour les entreprises est bel et bien une source structurelle de revenu reste un sujet de discussion avec l'UE. Sur le plan social, la Belgique reste à la traîne avec un taux d'emploi de 70%, loin des 73,2% exigés pour 2020, et sous la moyenne européenne.

P.B. ET K.V.H.